

# Entrée de ville : les travaux de sécurité d'urgence sont lancés

L'association des riverains de la route de la Bastidonne respire un peu mieux depuis peu. Après de multiples démarches, batailles même depuis de nombreuses années, pour que l'aménagement de cette entrée de ville soit réalisé, une éclaircie semble pointer à l'horizon depuis la réunion en fin d'année des parties concernées, c'est-à-dire le Conseil Général, la municipalité et l'association qui a obtenu quelques avancées sur le chapitre.

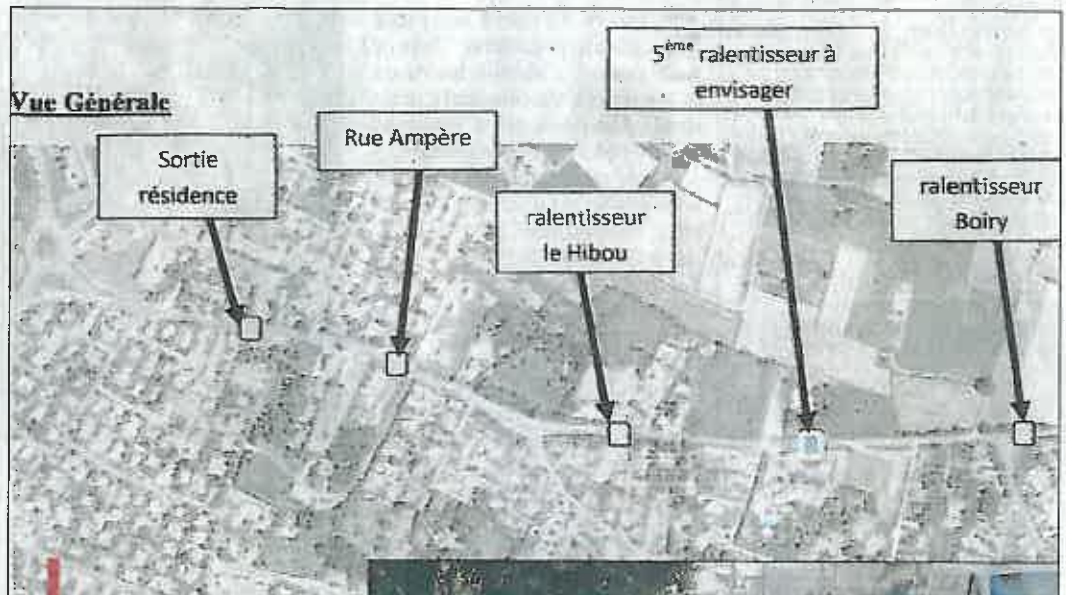
"Nous sommes arrivés à ce que le Conseil Général accepte de sécuriser cette voie dans un premier temps. La municipalité a demandé que la CPA prenne en charge une étude de trafic, afin de mesurer l'impact de ce trafic sur cette zone et des mesures à prendre qui dépendront du département ou de la CPA selon le résultat".

### Busage et cheminement piétonnier

Et de poursuivre "D'autre part, pour réduire la dangerosité de cette entrée de ville, le Conseil Général a donné son aval pour les sécurisations suivantes à savoir, le busage du fossé d'eaux pluviales situé en accotement de la route et la réalisation de 4 plateaux transversants ralentisseurs

### RALENTISSEURS

Les 4 plateaux transversants ralentisseurs seront situés à la hauteur du lotissement Boiry, celle de la zone du Restaurant le Hibou/l'Escapade, à hauteur de la rue Ampère ainsi qu'à celle de l'avenue du général de Gaulle.



Au bas de l'entrée de ville route de la Bastidonne, un cheminement piétonnier qui s'avère plus que nécessaire sera réalisé sur le fossé après busage.

/P.H.J.T.



sur l'ensemble du tronçon qui seront réalisés au cours de l'année. En ce qui concerne le pluvial de 350m linéaire, pris en charge à 50% par le département et à 50% par la CPA, il sera surmonté d'un cheminement piétonnier qui s'avère essentiel," explique Guy Liénard président d'Arroba.

Une bonne nouvelle donc pour l'association, car cette entrée de ville se révèle très accidentogène, et sachant désormais que les grands travaux de réaménagement n'interviendront pas avant 2014/2015. "Nous sommes satisfaits de cette avancée et c'est indéniablement ce que nous attendions pour commencer. Cependant le dossier

n'est toujours pas clôturé et l'aménagement complet toujours pas programmé. Voilà pourquoi il était toutefois urgent de sécuriser au moins cet axe très accidentogène avant la date annoncée. Fin 2011, l'aménagement sera correct sur le bas de la route de la Bastidonne mais la partie haute reste un problème car à ce jour, lycéens et adultes parcourent cette voie afin de se rendre à l'arrêt de bus à Boiry. N'ayant aucun trottoir ni bas côté sur cette zone, ils cheminent le

long de la route dépourvue d'éclairage de surcroît en n'ayant aucune possibilité d'esquiver un véhicule excepté à se jeter dans le fossé," précise le président qui ajoute "Nous tenons à remercier le Conseil Général, la CPA, la municipalité pour cette table ronde et la bonne volonté qui s'en est dégagée pour résoudre les problèmes."

Jocelyne THOMAS

ARROBA pour toutes explications sur [www.arroba.fr](http://www.arroba.fr)